

L'ÉCOLE SANS MURS EXPORTE SA TECHNOLOGIE

Le Collège de l'Acadie fait des envieux. Ce système d'enseignement à distance ultra-moderne créé par les Acadiens néo-écossais va jusqu'à intéresser les Cadiens de Louisiane. Pour eux, c'est peut-être la solution pour refranciser les bayous.

Le Collège de l'Acadie est à l'image du peuple acadien : il est partout. Le centre administratif se situe à La Butte, à la Baie Sainte-Marie (sud-ouest de la Nouvelle-Écosse) mais les salles de classe sont disséminées à travers les six régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse, de la Baie Sainte-Marie à l'île du Cap-Breton. «Le Collège de l'Acadie est un collège sans murs», déclarait il y a quatre ans le président, Réal Samson, lors de l'ouverture du collège. Le concept est en effet des plus innovateurs : l'enseignant, grâce aux fibres optiques et à la vidéo interactive, donne simultanément ses cours à des élèves de La Butte, de Halifax ou de l'Isle Madame, séparés par des centaines de kilomètres.

Une technologie à la fine pointe qui a de quoi intéresser plus d'un éducateur. L'an dernier, des délégués de l'Association des collèges communautaires du Canada sont venus à La Butte pour voir comment cela fonctionnait. Et récemment, une délégation éducative de la Louisiane visitait à son tour les installations. Les Cadiens, qui cherchent à se refranciser, venaient chercher à La Butte des solutions, des programmes, peut-être même un partenariat.

«Nous pourrions utiliser notre technologie pour mettre en rapport les Cadiens avec les écoles publiques ou le département des sciences de l'éducation de l'Université Sainte-Anne (l'université francophone de Nouvelle-Écosse). Ce dont la Louisiane a le plus besoin, ce sont des professeurs francophones compétents. Nous voulons aider à la refrancisation des Cadiens mais sans jouer le rôle de leader.»

Le projet d'échange avec la Louisiane est encore embryonnaire. Mais pendant ce temps, le Collège effectue des démarches pour exporter sa technologie ailleurs. À Terre-Neuve, par exemple. «Le seul problème avec cette province, c'est la population dispersée, de souligner Réal Samson. À Port-au-Port, il y a 800 personnes. Est-ce réaliste de croire que l'on peut créer une école? Comment pourrions-nous justifier les dépenses qui se chiffrent annuellement à 50 000 \$? Le Collège se tourne aussi vers l'Île-du-Prince-Édouard : «Le centre de l'Île commence cette année avec 30 étudiants», explique M. Samson.

Grâce à ces différentes ouvertures sur les marchés de l'éducation francophone, le Collège a su se créer une expertise : «Nous avons appris à refléter chaque réalité et à trouver les solutions correspondantes à chaque province. L'an dernier, des représentants francophones de l'Atlantique se sont rencontrés, nous avons débloqué de l'APECA (Agence de développement du Canada atlantique) 40 000 \$ pour une étude de faisabilité sur la création d'un centre multimédia francophone qui servira à créer des compétences, à former des ressources».

«De plus, le Collège de Dieppe nous a invités à élaborer avec eux un programme pour médiatiser le cours en téléservice. Nous allons tenter différentes approches, vidéo-lectures, auto-apprentissage. Nous allons devenir un outil indispensable pour tous les Acadiens et tous les francophones de nos provinces. Nous avons une solide crédibilité. Nous allons trouver une solution pour Terre-Neuve, la Louisiane et nous rendre plus loin, à Saint-Pierre et Miquelon par exemple. Le monde n'est plus limité, restreint. On ne sait pas encore, je crois, jusqu'où nous pouvons aller mais nous y allons.»

L'an dernier quelque 900 élèves ont étudié en français grâce au Collège. Pour une population de 42 000 francophones, c'est excellent. «C'était impensable il y a quelques années, se souvient Réal Samson. On voulait apprendre en anglais, être bilingue pour se sécuriser, s'assurer un travail. Les adultes choisissent maintenant de se rattraper en français.»

Mme Danielle Marchand

Vend'd'Est, automne 95